

Cour de France.fr / Art et culture / Époques, iconographie et styles / Etudes modernes / Aux origines du "baroque littéraire" en France : 1935-1950. Aperçus historiographiques

Guy Catusse

Aux origines du "baroque littéraire" en France : 1935-1950. Aperçus historiographiques

Article. Source : Les Dossiers du Grihl

Guy Catusse, "Aux origines du "baroque littéraire" en France : 1935-1950. Aperçus historiographiques", Les Dossiers du Grihl [En ligne], 2012-02

Résumé de l'article

La recherche universitaire française a toujours montré une grande réticence à se référer à la notion de baroque pour rendre compte des traits caractéristiques de la production littéraire entre la fin de la renaissance et les débuts du classicisme louis-quatorzien. Il faut attendre le début des années 1950 et le retentissement de l'ouvrage de Jean Rousset *La littérature de l'âge baroque en France. Circé et le paon*, pour que se multiplient études et polémiques qui rendront familière, sinon incontestable la notion de baroque appliquée à la littérature. La notoriété des publications parues dans ces années de « mirage baroque » (Pierre Charpentrat) ne doit cependant pas faire oublier les travaux importants qui les ont précédées. Entre 1935 et 1950 quelques historiens francophones spécialistes de la littérature française des seizième et dix-septième siècle avaient ouvert la voie. Ce sont ces travaux érudits, les premiers à s'être explicitement référés à cette notion de baroque, qui font l'objet de cet article, moins pour en exposer en détail le contenu que pour en présenter une approche historiographique : qui étaient ces chercheurs ? où et dans quel cadre institutionnel sont-ils intervenus ? quels ont été les supports et les réseaux par lesquels se sont diffusés leurs travaux ? sous quel angle ont-ils abordé cette question du baroque, nouvelle chez les historiens francophones de la littérature française. L'examen de ces questions montre qu'en quinze ans, des problèmes ont été posés, des thématiques explorées, des polémiques ouvertes, qui resteront au centre des écrits sur le baroque durant les deux décennies suivantes : doit-on réserver la qualification de baroque à la production littéraire d'un moment historique déterminé ou au contraire doit-on l'envisager comme un ensemble de traits formels intemporels et récurrents ? Comment penser l'articulation entre les caractéristiques politiques, économiques, idéologiques d'une société et les formes littéraires qui en expriment les tendances et les tensions ? Peut-on considérer, autrement que de façon métaphorique, qu'il existe des catégories esthétiques baroques communes aux arts visuels et à ceux de l'écriture ?

[Lire la suite \(Revue.org\)](#)